

EDITO:

Le ministère de la défense lance un appel renforcé à la réserve. L'objectif pour 2019 est de disposer de 40 000 réservistes opérationnels prêts à servir, pendant au moins trois ans, avec un minimum de 30 jours par an.

Rapprochez-vous du CIRFA 02.38.65.36.07 ou 12°RC 02.38.82.25.44.



LA CANDIDATURE:

- être français
- avoir entre 17 ans et moins de 35 ans
- être en règle avec ses obligations envers le service national,
- ne pas avoir été condamné à une peine criminelle ou ayant entraîné la perte des droits civiques, l'interdiction d'exercer un emploi public.
- Statut en fonction du niveau scolaire

L'ENGAGEMENT DU RESERVISTE

❖ Nature de l'engagement

- Les personnes servant dans la réserve sont appelées pour :
 - Recevoir une formation ou suivre un entraînement,
 - Apporter un renfort temporaire aux forces armées, en particulier pour la protection de la France et dans le cadre des opérations conduites à l'étranger,
 - Participer aux actions civilo-militaires, destinées à faciliter l'interaction des forces opérationnelles avec leur environnement civil,

❖ Durée de l'engagement

- L'engagement est souscrit pour une durée allant de un à cinq ans.
- La durée annuelle des périodes où le réserviste peut être appelé est au maximum de 60 jours.

❖ Avantages offerts

- Le réserviste perçoit une solde journalier
- les équipements militaires sont perçus dans les mêmes conditions que les militaires de carrière.

Pour tous renseignements, contactez le:

CIRFA ORLEANS

Bureau de recrutement Armée de Terre
2, rue Fernand Rabier
BP 5309

45 053 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02 38 65 36 07

Mail : cirfa-terre-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

